

Journal des traducteurs Translators' Journal

Traduction

Pierre Daviault

Volume 5, Number 1, 1er Trimestre 1960

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1057913ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1057913ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (print)

2562-2994 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Daviault, P. (1960). Traduction. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 5(1), 21–28. <https://doi.org/10.7202/1057913ar>

TRADUCTION

Pierre DAVIAULT, Ottawa

¶ Le *Journal des Traducteurs* a repris avec son numéro III./IV. 1 la publication des fiches de Traduction, de M. Pierre Daviault, à l'endroit où la *Nouvelle Revue Canadienne* l'avait interrompue. La *Nouvelle Revue Canadienne* a publié toutes les fiches de la lettre A jusqu'au mot **ELIGIBLE**. Voici les numéros auxquels les lecteurs pourront se reporter : NRC II.3 (sept.-oct. 1952); NRC II.4 (janvier 1953); NRC II.5, II.6, III.2, (1954), III.3 et III.4.



FILE

1. Voici un mot dont on se sert beaucoup dans le langage administratif. Il désigne, d'abord, le meuble dans lequel on classe les documents. En ce sens, il se traduit par **cabinet (ou meuble) classeur**. Il désigne encore le compartiment où l'on classe les fiches. C'est, alors, un **casier**, ou un **fichier**. Par extension, il s'applique à toute liasse de documents, et il se rend, dans ce cas, par **dossier**.

Une **letter file**, formée simplement de deux broches fixées sur une planche ou en un carton, se dira **classeur de lettres** ou simplement **classeur**.

To file signifie classer. **To file letters in alphabetical order**, Classer des lettres par ordre alphabétique. **Filing papers**, Classement de papiers, de documents.

Éviter le français filière pour rendre **file**. Malgré l'analogie des mots, ils n'ont pas du tout le même sens. **Filière** est un terme technique de divers métiers. Au figuré, il désigne les formalités à remplir avant d'arriver à un certain résultat. C'est ainsi qu'on dit : suivre la filière.

2. **Correspondence f.**, Classeur de correspondance. **Document f.**, Classeur de documents. **F. jacket**, Chemise. **Filing cabinet**, Cartonnier, classeur. **Filing case**, Cartonnier. **Filing index**, Index de classement. **Filing system**, Méthode de classement. **Precedent file**, Dossier des décisions (Mil.). **File copy**, Exemple des archives. **File number**, Numéro d'ordre (CRNA).

3. **To file**, Classer (aux archives), mettre en liasse, enregistrer, verser au dossier, déposer (une plainte), produire; verser aux débats, conserver aux pièces; mettre dans le dossier.

The Greek Government filed its counter-memorial, Le gouvernement hellénique a déposé son contre-mémoire (SDN). The Governments may file with the Commission lists showing . . . , Les Gouvernements saisiront la Commission de listes donnant . . . (Vers., 244).

The filing of a complaint, L'introduction d'une requête. Filing and recording of an agreement, Dépôt et enregistrement d'un accord.

FILL, to.

Quelques sens qui peuvent susciter des difficultés.

1. **Remplir** (une commande).

2. **Exécuter** (une ordonnance), **préparer**.

«Une pharmacie qui exécute les ordonnances de deux médecins» (A. Cahuet, *L'ILLUSTRATION*, 7. VII. 34).
«Le pharmacien reparut. Mais on lui fit comprendre que les Clochemerlins hésiteraient désormais à lui confier le soin d'exécuter les ordonnances» (G. Chevallier, *CLOCHERMERLE*, 249).

3. **Plomber** (une dent).

4. **Occuper** (un poste); **donner un titulaire, nommer** (à un poste); **comblé un vide** (dans le personnel); **remplir, suppléer à, pourvoir à** (une vacance).

5. **Compléter, remplir** (une formule, un chèque).

6. **Filling station**, Dépôt d'essence.

7. **To fill up**, Bourrer le crâne, en conter, enjôler.

8. **Satisfaire** (tous les sens).

To fill the hands of, Investir quelqu'un d'une fonction, lui confier un poste.
To fill one's pipe, Parvenir à l'aisance, à la richesse, s'enrichir, mettre du foin dans ses sabots (NED).

9. **Adultérer** (NED).

10. **To f. a shell**, Charger un obus. **To f. an excavation**, Remblayer. **To f. in**, Terrasser, colmater. **To f. the gaps**, Comblé les vides. **To f. the ranks**, Compléter les rangs (Mil). **To f. up**, Remplir, remblayer. **To f. a post**, Pourvoir à un poste. **To f. a car tank**, Faire le plein d'essence.

FINANCE, to.

1. Le néologisme **financer** n'est pas accepté par tous. On peut le remplacer par : faire les frais d'une entreprise, fournir les fonds d'une affaire, assurer les fonds, commanditer une entreprise, assurer la partie financière d'une entreprise.

2. «La Caisse est alimentée par des cotisations» (*le Temps*, 28. II. 33). «Industriel qui fait lui-même toutes ses opérations de trésorerie» (L. Romier, *Problèmes*... 20). «Vomblond fait les fonds de la société Erwinia» (*Gringoire*, 19. X. 39).

3. «Expenditure financed by... : Dépense couverte par...» **Financer**, verbe actif, n'est pas français; intransitif, il est familier (mais actif il est toléré en contexte administratif). Aussi : «assurer la trésorerie de...» (UNESCO).

FINE

To draw it very fine, Établir une distinction bien subtile, être d'une exactitude trop minutieuse.

FIRE, to — Voir **Discharge, to**.

FIRE, BON

Désigne un feu allumé en plein air pour des fins diverses. Se rend, selon le cas, par **feu de joie, feu de campement, ou feu de bivouac**.

FIRM

En langage commercial, ce terme désigne une société commerciale, une maison d'affaires.

L'équivalent français **firme** n'a pas la même acception : il ne désigne que la raison sociale, le nom social, c'est-à-dire le nom sous lequel une société est connue. On saisit bien ce sens dans cette citation : «J'ai bien fait de ne jamais vouloir changer la firme de cette maison» (*Nouv. litt.* 23. X. 52). On ne doit donc pas dire : «Une firme qui a de grosses affaires», mais : «Une maison qui...»

Legal firm, Bureau d'avocats.

FIRST

Ne peut pas toujours se rendre par premier, ni par un adverbe. Ainsi, dans cette phrase : «Bob swore, as the Englishman said for good night when he first learnt French» (Dickens, *David Copperfield*, XXII); Bob Swore, comme disait l'Anglais en guise de bonsoir quand il commença à apprendre le français. «Some

said he had been always crazy since he first came here" (Hugh Walpole, *Rogue Herries*, 454), d'aucuns disaient qu'il était fou depuis son arrivée dans ce pays.

FISCAL POLICY

1. Nos députés emploient cette expression pour désigner les mesures relatives aux droits de douane. Elle se traduit donc par **politique douanière**.

On ne saurait se servir de l'équivalent français **fiscal**, car ce mot signifie qui se rapporte au **fisc**, et le **fisc** c'est le trésor public, ou l'administration du trésor, chargé de la perception de l'impôt. Une politique fiscale serait une politique relative à la perception des impôts en général et l'expression n'aurait rien que de très français. Mais à cause de la signification particulière attachée à **fiscal policy**, il faut rendre ce sens en français par **politique douanière**. Il n'y a aucune raison de détourner le français **fiscal** de son acception ordinaire, puisque nous possédons **douanier**, adjectif qui n'a pas de véritable équivalent en **anglais**.

2. **Fiscal** : "budgétaire" (beaucoup plus large, en général que "fiscal" dont le sens s'est rétréci; "de la trésorerie", "financier") (UNESCO).

FISCAL YEAR

On traduit d'habitude cette expression par **exercice financier**. C'est très français, mais inexact au Canada, du moins pour l'administration de l'Etat. Il est préférable de dire **année financière**. M. René de la Durantaye écrit en effet dans son *Vocabulaire du trésor* : "La gestion ne tient compte que des faits matériels d'entrées et de sorties de fonds; ce qui veut dire que, le 31 mars, à minuit, les comptes de l'année sont arrêtés d'une façon définitive. L'exercice est complexe : il tient compte : 1° des opérations engagées pendant l'année; 2° des opérations engagées pendant l'année mais réalisées seulement l'année suivante; 3° des opérations réalisées pendant l'année mais engagées l'année précédente. Une gestion comprend donc des opérations afférentes à plusieurs exercices (cf. *The Canadian budgetary system*, publié par the Institute for Government research.)"

En d'autres termes, un **exercice financier** comprend l'ensemble des mouvements d'une opération engagée pendant une certaine année, mais répartis parfois sur plusieurs années. Par exemple, des travaux sont entrepris une année mais les circonstances ne permettent pas de les terminer avant deux ou trois ans : le compte relatif à ces travaux ne sera arrêté définitivement que lorsque toutes les sommes engagées auront été décaissées. L'année financière, au contraire, ne se préoccupe que des écritures exécutées d'une date donnée à une autre.

Un économiste français, M. André Llesse, a donné une excellente explication de ces méthodes de comptabilité, qu'il n'est pas sans intérêt de reproduire ici : « Lorsque fut discuté le projet, devenu la loi du 27 décembre 1929, — qui a reporté, à compter de 1930, la date d'ouverture de l'année financière du 1er janvier au 1er avril, — M. Chéron, ministre des Finances, annonça qu'il mettait à l'étude un projet ayant pour fin de remplacer le système de l'exercice par celui de la gestion annuelle... »

« L'Angleterre et l'Italie, cette dernière avec des variantes, ont adopté le système de la gestion annuelle, tandis qu'en France et en Allemagne est appliqué celui de l'exercice... »

« Le Système de la gestion — de la gestion annuelle par exemple — consiste en ce que les écritures des recettes et des dépenses sont faites durant l'année et arrêtées le soir du dernier jour de cette année. La balance en est faite, et le résultat en est porté à nouveau dans le compte de l'année qui s'ouvre. C'est, en fait, un compte de caisse... C'est un banquier, Necker, qui précisa le régime de l'exercice, en considérant l'exercice comme une sorte de personne fictive, un compte annuel dont les recettes et les dépenses devaient être distinctes de celles des autres années, antérieures et suivantes. Son but fut de maintenir une balance exacte entre les revenus et les dépenses de cette personne fictive. Il en résultait que si l'exercice durait une année et mourait à la fin de cette année, on devait continuer, dans les mois suivants, à liquider sa situation en vue de régler son compte, comme s'il s'agissait d'une succession. De là la nécessité de fixer des délais d'exécution » (André Llesse, *L'ECONOMISTE FRANÇAIS*, 1. II. 30).

On peut citer d'autres autorités, comme l'a fait M. de la Durantaye, pour appuyer la thèse : "Il n'y a pas, en Angleterre, d'exercice" (Couder); "On sait que, chez nos voisins les Anglais, l'exercice est inconnu" (Sarrette); "L'Angleterre a adopté la méthode de gestion, la France celle de l'exercice" (Bonnet). Paul Loroy-Beaulieu, René Stourm, Charles Couder, Sarrette, Bonnet et Auboin traduisent tous **fiscal year** par **année financière**, quand ils parlent de la méthode de comptabilité de l'Angleterre.

Quelle traduction employer pour les établissements commerciaux ? Tout dépend des méthodes de comptabilité, mais il semble préférable de dire **année financière**, en général.

Pour les administrations d'Etat, on peut encore se servir de l'expression **année budgétaire**. "La commission des finances vote par 17 voix contre 5 le report au 1er avril de l'année budgétaire" (Lar. mens., fév. 1930).

(Sur ce sujet, lire les **Cordons de la bourse**, par Edouard Montpetit, 261, "Exercice ou Gestion".)

FISH

Torpille. The torpedo tubes are ready to loose their steel "fish" (Ott. Citizen, 18.XI.39).

FITTINGS

Ski fittings, Fixation, attaches.
(Voir Fixture.)

FIXED

F. assets, voir Assets. F. capital, voir Capital. F. charges, voir Charges. F. currency, Monnaie fixe (TV). F. deposit, Dépôt à terme, dépôt à terme fixe, dépôt à échéance, placement, placement à échéance (Kett., Fin.). F. deposit receipt, Bon à échéance, bon à échéance fixe, bon de caisse. F. income securities, Valeur à revenu fixe. F. property, Biens immeubles.

FIXED PRICE

F. price, Prix imposé. Taxation. Prix fait, coté.

"Je suis l'adversaire des prix imposés. Ma doctrine est que l'État ne doit intervenir dans la production que pour y assurer la liberté, organiser cette liberté, défendre cette liberté, s'il en est besoin" (André Foucault, interview avec P.-E. Flandin, *Candide*, 3. I. 35).

"Contre un prix fait, le contribuable s'exonère pour la vie entière" (P. Gaxotte, *le Siècle de Louis XV*, 283).

FIXTURE

1. **Fixation, fixage, pose, mise en place, etc.** "Action of fixing (NED).

2. **Fixité, immobilité, permanence.** "Condition of being fixed; fixedness, fixity" (NED).

3. **Objet fixé à demeure, pièce fixe; mobilier.** Fixtures and fittings, Mobilier et agencements. "Anything fixed" (NED).

Dr. Meuble à demeure.

4. **Garniture.**

5. Dans la pratique, fixture s'emploie souvent pour fittings. Il faut alors le rendre par : **Accessoire, agencement, équipement, aménagement, élément (d'une installation), appareils à demeure.**

Avec ce dernier sens, il s'emploie surtout au pluriel et plutôt en Amérique qu'en Angleterre.

Dr. Dépendances (d'une maison), bâtiments (d'une terre).

6. **Fig. Personne, chose qui semble fixée à demeure.** He was a fixture in that household, Il faisait en quelque sorte partie du mobilier.

FLAG-WAVING

Expression prise en mauvaise part. Elle veut dire : **pincer la corde patriotique.** Elle se rend aussi par : **affectation de patriotisme.** A flag-waver est un patriotard.

FLAT

Appartement de plain-pied, appartement.

FLATTENING IN BUSINESS

Ralentissement du commerce, des affaires (Débats, 20. IV. 26).

FLAX PLANT

Filature de lin, linerie

FLICKER, to

1. **Frissonner, frémir, osciller, trembloter, scintiller, vaciller, papilloter, onduler, clignoter, voltiger, etc.**

2. **Folâtrer, badiner, flirter; désirer vivement, soupirer après quelqu'un** (NED).

3. Sens argotique : **S'évanouir**. To flicker is to faint" (Ott. Citizen. 20. VIII. 28).

FLOATER

1. **Flotteur** (ce qui flotte ou personne qui fait flotter quelque chose). Baigneur qui fait la planche.

2. **Lanceur** (d'une affaire).

3. **Bouteille flottante à la mer**.

4. **Chemineau, trimardeur, vagabond**. Ouvrier itinérant (qui va de place en place à la recherche du travail).

5. **Rumeur persistante**.

6. **Gaffe, sottise, faux pas**.

"The gaffe ! The enormous and ghastly floater" (Aldous Huxley, **Point Counter Point**). "Miss Thurplow became aware that she had made a huge mistake (...) a hideous error in social judgment (...) what she called in her jovial undergraduate moments, a floater" (Aldous Huxley, **Those Barren Leaves**).

7. Assurance : **Police flottante**.

Finance : **Titre au porteur**. En Angleterre, les floaters sont des titres de tout repos : obligations de l'Etat, etc., qui constituent des valeurs de nantissement (cf. Oxford).

Terme politique. **Tourne-casaque, vendu; faux électeur, faux votant, votant frauduleux**, celui que nous appelons **télégraphe** (cf. **Gérin à Purchasable**). One who votes illegally in various places or under the name of a person registered who has not already voted" (Webster).

FLOOR

The floor, en langage parlementaire c'est la partie de la Chambre réservée aux députés (ou aux sénateurs).

To raise a matter on the floor of the house, c'est saisir la Chambre d'une question, c'est inscrire une affaire à l'ordre du jour. **To have the floor**, avoir la parole conformément au règlement. **From the floor**, En séance.

FLOOR-WALKER

Chef de rayon, inspecteur.

"Elle le voyait le chef de rayon d'un grand magasin, l'air suffisant dans sa redingote" (Julien Green, **Épaves**, 257).

FLOP

Ce mot (substantif, adjectif ou adverbe) est une onomatopée analogue à notre floc.

1. **Tape, claque, "floc"**.

2. **Battement; bruit mat, sourd**.

3. **Pan, revers (d'habit), battant (de table), bord (de chapeau), Argot. Chapeau mou à bord rabattu**.

4. **Chute retentissante**.

5. **Affaissement**.

6. **Effondrement, dégringolade (d'une monnaie, etc.)**.

7. **Balancement lent, démarche disgracieuse** (Oxford).

8. **Échec, four, fiasco**.

9. **Déception**.

10. **Raté, fruit sec** (au figuré). Personne qui n'a pas réussi dans sa carrière.

11. Argot. **Lit, siège**. Objet, endroit où l'on peut s'effondrer.

12. Pol. **Tourne-casaque**, transfuge, lâcheur, apostat, vendu, faux-frère. Avec cette acception, se dit aussi **Flopper**.

13. Nage. **Belly-flop**, Plat-ventre (Harrap).

14. **Flop-house**, aux États-Unis, synonyme de **Doss-house**, Asile de nuit, garni de bas étage

FLOP, to

1. **Taper, battre** (avec un objet plat); **battre mollement** (comme le bord d'un chapeau mou.)

2. **Se jeter sur, s'effondrer, se flanquer.**

3. **Se balancer lentement; marcher, se mouvoir lourdement, gauchement, pesamment.**

4. **Tourner casaque, tourner à tous les vents.**

5. **Echouer, rater.**

FLOWAGE

1. **Cours, courant, débit, flux, écoulement** (d'un cours d'eau).

2. **Débordement, inondation** (Funk).

Ce mot est donc synonyme, à la fois, de **flow** et de **overflow** (cf. Funk).

FLUSH

Dans le langage familier d'Angleterre, **To be flush with (of) money** signifie : Avoir de l'argent à foison, plein les poches; se trouver bien argenté; être aux as, à l'as, au pèse, au pognon (Leroy).

Dans le slang américain, l'expression a parfois ce sens, mais plus souvent celui de : être généreux; dépenser librement, avec prodigalité. **He is flush**, L'argent ne lui pèse pas au bout du pouce.

C'est cette dernière signification qu'on donne à ce mot, dans certain langage canadien-français.

Flush, il va sans dire, à d'autres sens.

FOGEY, FOGY

1. Soldat invalide ou de garnison (NED). D'où :

2. Vieillard réactionnaire, retardataire; vieux beau; "relique"; fossile, vieille perruque, vieille baderne, vieille barbe; vieille ganache, "vieux copain", bonze.

3. Fogey, Badernisme, "la Réaction".

FOLLOWER

1. Serviteur, suivant; syn. de **Retainer** (NED).

2. **Political followers** (péjoratif), Caudataires, laquais, satellites, partisans.

3. Dans le sens ordinaire, **Adhérent, adepte, disciple, cotisant, partisan, affidé, serre-file, admirateur, amoureux** (d'une domestique), sectateur, suite, escorte, fidèle.

To appeal to the rank and file of his faithful followers, Faire appel au ban et à l'arrière-ban des fidèles (Pradez).

"D'Alembert, honnête serre-file et fanatique moyen (Gaxotte, **Frédéric II**, 297).

FOOTBALL

A political football, c'est un hochet, ou un tremplin politique, On peut dire : un ballon politique. On emploie cette expression pour indiquer qu'un groupe se sert d'une question pour se livrer à des manoeuvres dont il espère tirer un avantage politique au lieu de songer à l'intérêt général.

"**Tobacco and liquor taxes are frequently footballs of conflicting policies**, Les impôts sur le tabac et les alcools font souvent l'enjeu de conflits politiques" (Rapp. Sirois).

F. O. R.

Abréviation qui représente les mots **free on rail**, c'est-à-dire franco gare ou franco sur wagon. Kettridge donne l'exemple suivant : The prices are quoted f. o. r. London, les prix s'entendent franco gare Londres.

FORECLOSURE

Ce terme du langage juridique est souvent employé, surtout par les agriculteurs de l'Ouest. Il se rend par **forclusion**, dont voici la définition : "Prise de possession par le prêteur d'une propriété engagée en garantie ou hypothèque" (Méliot, *Dictionnaire financier*, 601). Forclusion signifie aussi déchéance du droit de produire en justice après le délai prescrit. Mais les Anglais donnent rarement ce sens à **foreclosure**.

Parfois, ce dernier terme doit se rendre par **astreinte**. (Voir **Forfeit**).

FORESHORE

Avant-terre (Larousse). **Berge** (débat, 9. IV. 25).

FORFEIT

1. **Déchéance, dédit, astreinte**. To forfeit a right, être déchu d'un droit, perdre un droit. **Forfeited shares**, Actions frappées de déchéance. **Forfeiture of shares**, Déchéance de titres.

"Dans mon contrat, on avait prévu une astreinte de cent francs par jour de retard" (Pierre Scize, *Vu*, 3 juillet 1931). **Astreinte** a ici à peu près le sens de dédit, mais se dit à l'ordinaire d'un dédommagement imposé par un tribunal.

Pour **forfeiting clause**, voir **non-forfeiting clause**.

FORM

Sens : Imprimé dont il faut remplir les blancs.

Modèle, feuille, formule, blanc, bulletin, imprimé, bordereau, volant, formulaire, état.

Tel inventaire sacramentel prescrit par une certaine instruction du 25 août 1887, modèle ... (Moufflet, *LE MASSACRE DE LA LANGUE FR.*, II, 275). On dit chèque en blanc (plutôt que blanc de chèque), remplir un chèque, libeller un chèque; aussi : crédit en blanc (Fradet). **VOLANT DE CÉQUE**. « Le contribuable reçoit sa feuille de contributions personnelles » (Havas, 6. IV. 35). Forms similar to the specimen, Etats conformes au modèle.

« Blanc se dit fort bien des espaces non écrits, non imprimés, d'une pièce, d'un registre, et qui seront remplis plus tard, mais non de la pièce, ni du registre, où il y a de pareilles espaces. C'est parler incorrectement que d'appeler blanc de chèque, blanc de reçu ou blanc de quittance, la formule imprimée de chèque, de reçu ou de quittance où il y a des espaces à remplir avant de la signer. C'est formule de chèque, de reçu, de quittance, qu'il faut dire » (Soc. du Parler fr., Bull. no 46).

Application form, Bulletin de demande. **Return form**, Feuille de déclaration. **Income tax form**, Feuille d'imposition.

Personnel action forms, Imprimés de l'administration du personnel (ONU).

FORMAL, INFORMAL

1. **Formal** a des acceptions que ne connaît pas l'équivalent français. Notre formel signifie exprès, précis, positif, comme dans ces expressions : ordre formel, texte formel, et son emploi est limité à des cas bien définis. Il a en outre divers sens philosophiques, auxquels nous ne nous arrêterons pas.

L'anglais a la même signification, mais il se dit surtout de ce qui est conforme à la règle, ce qui observe les formes. Il signifie encore solennel, cérémonieux, d'apparat. De là, on passe à excessivement méthodique ou régulier, raide, prétentieux, gourmé, etc.

Informal se rend par sans cérémonie, à la bonne franquette, irrégulier, non officiel, intime.

Formal party se dira : grande soirée, réunion d'apparat, réception solennelle, etc. **Informal party**, réunion intime, etc.

Formal meeting, réunion régulière (régulière étant pris dans le sens de conforme aux règles de procédure); **informal meeting**, réunion non officielle.

2. « **FORMAL** : (1) « de pure forme », (2) « de forme », (3) « en due forme »; « ferme ». F. note shall

be taken of any refusal : « en cas de refus, elle en prend acte » : F. notification thereof shall be made to the secretary by the Registrar : Le secrétaire en est officiellement informé par le Greffier ». F. commitment : engagement ferme. On relève dans le Journal des Nations Unies un exemple du sens faible de « formel » : « There are only two articles and they are purely f. articles that remain : Il ne reste que deux articles et ces deux articles ne présentent qu'un intérêt mineur ». Parfois, la vraie traduction de ce mot est « juridique » (qui est dans les formes judiciaires, un acte juridique). Il faut opposer vivement le mot français qui garde son sens fort et précis (exprès, précis, positif) au mot anglais, dont les sens sont plus divers. Une remarque de forme (concernant le fond et non la forme) n'est pas une remarque formelle (sauf en français anglicisé !). En revanche « Accord formel » (F. agreement) n'est pas contraire au génie du français. Cette acception est seulement inusitée... « Accord formel » est justifié par le précédent suivant : « désirant confirmer par un acte formel de mutuelle confiance... » dans le traité franco-monégasque du 17 juillet 1918 » (UNESCO).

3. F. indication of insolvency, En état d'insolvabilité déclarée (Vers. 296). The more f. functions of a court of law, Les formalités les plus gênantes (ou encombrantes) d'une cour de justice (Gérin). F. approval, F. lack of jurisdiction, Déclinatoire d'incompétence (Dr.).

FOUNDATION

1. Fondation, dotation. "La Dotation Carnegie" (les Nouv. litt., 3. V. 24).

Les deux mots sont synonymes, mais dotation semble d'usage plus courant, dans le français actuel.

« Dotation. Action de doter, de constituer un revenu en faveur d'une personne, d'une collectivité, d'un établissement. Fonds assigné pour cet objet » (Lar.). C'est à cause de cette dernière acception, sans doute, qu'on préfère ce mot.

« Fondation. Par extension. Action d'établir un fonds pour créer quelque chose : Les fondations pieuses. La fondation est la donation, entre vifs ou par testament, au profit d'un établissement ou d'un service public, d'une oeuvre pieuse ou de bienfaisance, le plus souvent à charge par le bénéficiaire d'accomplir certaines obligations déterminées » (Lar.).

« C'est beaucoup de faire des fondations; c'est quelque chose de les soutenir; mais s'en tenir à ces établissements, c'est souvent préparer les mêmes asiles pour l'homme utile et pour le grand homme » (Voltaire, LE SIÈCLE DE LOUIS XIV, I, VI).

2. Parfois Foundation désigne une bourse d'étude (Petit).

3. Fondation, établissement, création. F. of an hospital, Création d'un hôpital.

4. Motif, fondement, raison. Rumour without f., Rumeur sans fondement. Unfounded fear (fear without any foundation), Crainte sans motif. There is hardly any necessity to prove the utter lack of f. for statements of this nature, Faut-il dire combien ces allégations manquent de substance (ou de fondement).

5. Foundation garment, euphémisme commercial qui désigne le corset, la gaine, la ceinture, etc. On a proposé, comme équivalent : Vêtement de fond.

6. You have laid down the foundation, now you must build, Bien taillé mais il faut coudre.

7. Fondations, fondements (d'un édifice).

Dans la pratique, ces deux termes sont synonymes, mais pour être précis, une distinction s'impose. Les fondations comprennent les « travaux pour asseoir les fondements d'un édifice. Se dit particulièrement de la tranchée que les fondements doivent remplir » (Lar.). Ce mot désigne parfois le pilotis nécessaire pour affermir le sol. Les fondements forment « l'ensemble des travaux de maçonnerie qui arrivent jusqu'à fleur de terre, et servent de base à un édifice » (Lar.). C'est même la « tranchée que l'on ouvre pour y jeter la base d'un édifice » (Lar.).

En France, on emploie surtout fondements. Ici, nous disons plutôt fondations, à cause de l'influence de l'anglais.

Notons en passant que SOLAGE est un canadianisme, en ce sens. Littré ne cite pas ce mot. C'est un terme de l'ancienne langue, qui désignait le sol, le terrain (cf. Lar. et Glossaire du Parler français au Canada).

8. Assises (synonyme de 7).

The material foundation of liberty, Les assises matérielles de la liberté.

9. Foundation stocks of wheat, Lignées génitales de froment (FAO).

10. Abloc.

(à suivre)

